

COMPTE RENDU DE REUNION

Bureau Directeur du samedi 20 février 2021 à 9h00 au siège du Comité

Présent(e)s (8) : NIVELON Gérald, Président

BESSON Dominique, CIPIERE Julien, DILDARIAN Jean-Claude (à distance), FILLEUX Jo, MESTRE Philippe (à distance), PERCHET Angélique, TSVETKOVA Sirma (à distance)

Invité(s) (5) : BESSON Gilles, DUSSIDOUR Frédéric (à distance), MONTELION Catherine, PORTAL Adrien, THIVOLET Eric

Excusé(e)s (2) : REGENT Carine, SERRE Jean-Paul

1. Présidence

a) *Convention de délégation*

Gérald NIVELON présente la convention de délégation de la Fédération pour l'olympiade 2020-2024.

Accord unanime du Bureau Directeur

b) *Réunion FFBB du 15.02.2021*

Gérald NIVELON et Julien CIPIERE présentent les informations de la FFBB concernant la situation sanitaire et les principales décisions. La déclinaison départementale des mesures fédérales sera débattue pendant le Bureau Directeur.

2. Pôle Vie Statutaire, Administration, Finances

a) *Engagements Jeunes & Seniors*

Comme indiqué à la Fédération et en accord avec le Président du Comité de l'Allier et du Cantal, il est proposé de ne pas facturer les engagements 2020-2021 pour les catégories Jeunes U13M à U18F, et ceci quelle que soit la décision prise par la Fédération sur la reprise ou non des compétitions.

Accord unanime du Bureau Directeur

Concernant les compétitions départementales Seniors et Mini Basket (poules et plateaux), il est proposé de ne pas facturer les engagements 2020-2021, et ceci quelle que soit la décision prise par la Fédération sur la reprise ou non des compétitions.

Accord unanime du Bureau Directeur

En cumulé, ces deux décisions représente **une enveloppe de 25 000 € environ.**

- Seniors : 6 450 €
- Jeunes : 15 600 €
- Mini Basket : 2 420 €

Des factures à 0 € faisant apparaître la tarification des engagements puis l'exonération décidée ce jour sera adressée à chaque club bénéficiaire.

b) *Mesures d'aides aux clubs pour la saison 2020 – 2021*

Pour donner suite aux décisions fédérales (cf communiqué de presse du 15.02.2021), il est proposé :

- **de ne pas facturer la part départementale l'extension de la licence pour la saison 2020-2021.**

Sur la base des effectifs au 31 janvier 2021 soit 6 342 licencié.e.s, cette décision représente **une enveloppe de 38 000 € environ sur la seule part départementale :**

- Seniors : 19 800 € environ
- Jeunes : 11 200 € environ
- Mini Basket : 7 000 € environ

- **de ne pas facturer la part départementale de la licence T pour la saison 2020-2021, et d'appliquer la décision fédérale sur les AST/ASP**

Sur la base des effectifs au 31 janvier 2021 cette décision représente **une enveloppe de 1 000 € environ sur la seule part départementale.**

Accord unanime du Bureau Directeur

Conformément aux demandes de la Fédération, la part départementale du socle (13 €) et celle des mutations (20 €) restent dues en applications des dispositions financières.

Les factures qui seront émises aux clubs feront apparaître les exonérations accordées par la Fédération et le Comité Départemental et, le cas échéant, celle de la Ligue.

c) *Mesures d'aides aux clubs pour la saison 2021 – 2022*

Concernant la saison 2021-2022, une réflexion sera menée afin d'encourager financièrement les renouvellements de licences. Les décisions seront prises en concertation avec les clubs pour répondre aux mieux aux attentes de ceux-ci et également en fonction des capacités financières du Comité.

Afin de rendre nos interventions plus efficace, il sera proposé au Comité Directeur de ne pas appliquer l'aide « Retour au Club » de 7 500 € validée le 30 novembre 2020 et de mettre le montant évoqué dans le dispositif d'aide pour relancer la saison 2021-2022.

Accord unanime du Bureau pour proposition au Comité Directeur

Le Président souligne que la situation très saine dont l'équipe en place a « hérité » en 2012 et que nous avons su pérenniser depuis 8 ans nous permet d'envisager des dispositifs de soutien aux clubs de manière assez sereine. Il souligne également qu'en août 2021, notre Comité aura remboursé en totalité l'emprunt courant pour l'extension du siège, ce qui permettra également de bénéficier de marge de manœuvre supplémentaire au bénéfice des clubs.

En conclusion de cette partie, les membres du Bureau Directeur et les invités soulignent l'effort important accordé par la Fédération et sa déclinaison tout aussi sensible au niveau départemental (**64 000 € pour la seule réunion de ce jour, soit environ 10 € par licencié.e à date**).

d) *Retour au Jeu – Bilan des aides fédérales*

Nous avons reçu de la Fédération un récapitulatif des clubs qui ont bénéficié du fonds « Retour au jeu ». 26 clubs ont bénéficié d'une aide fédérale pour un total de 13 700 €. Nous avons demandé à nos CTF de faire un phoning auprès des clubs pour connaître d'éventuelles demandes qui n'aurait pas eu de suite. A ce jour seuls le PP MARINGUES et le CS SAUXILLANGES ont été identifié comme potentiellement « oubliés ». L'information sera remontée par le Président à la Fédération.

Les clubs dotés par la Fédération bénéficieront d'une majoration venant de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

e) *Planning*

Les réunions ci-dessous sont programmées :

- Conseil des Président.e.s de Clubs : Jeudi 26 février 2021 à 19h
- Comité Directeur : Samedi 6 mars 2021 à 10h (en présentiel à Chauriat)

3. Activités de reprise

a) *Etat des lieux des terrains extérieurs existants dans le département*

Julien CIPIERE présente l'état des lieux réalisés par les CTF. Le Président remercie les CTF pour cet état des lieux statistiques purement statistiques. Toutefois, sur les informations transmises sur le POWERPOINT, nous ne pouvons pas définir de politique particulière puisqu'il s'agit d'un simple état quantitatif.

Le Bureau Directeur demande un travail complémentaire en 2 étapes :

- Etape 1 :
En dehors du référencement statistique de bien vouloir faire une cartographie de ces terrains et pour chacun des 84 terrains recensés d'identifier le club le plus à proximité de chacun des terrains.
- Etape 2 :
Etat des lieux plus précis sur le plan qualitatif pour les terrains recensés (hors City Stade) en vous rapprochant des clubs identifiés en étape 1 par téléphone pour leur demander pour chacun des terrains recensés sur la base d'un questionnaire précis (établi par le Président).
- Calendrier :
Mission à accomplir pour un recensement complet et définitif pour le 1er mars .
Mise en forme des données pour un état des lieux présentable sur Powerpoint par les CTF lors du Comité Directeur du 6 mars 2021.
Si nécessaire pour accomplir la mission concernée dans les temps, nous adapterons les heures d'activité partielle aux heures effectivement réalisées pour l'accomplissement de la mission.

b) *Activités à proposer aux clubs sur les terrains recensés*

Lors de l'échange du lundi 15 février avec les CTF, le Président a demandé à nos conseillers de faire le point avec les clubs sur les activités de reprise qui sont actuellement mises en œuvre par les clubs et connaître éventuellement les demandes des clubs pour une intervention des CTF à leur côté pour proposer des activités les mercredis ou les samedis voire les dimanches sur les terrains extérieurs dans le respect du protocole sanitaire fédéral.

Le Président insiste très fortement sur l'impérieuse nécessité de mobiliser et soutenir nos clubs pour proposer des activités aux licencié.e.s, notamment les plus jeunes. Il souligne que cette mission est absolument prioritaire sur les activités à mettre en œuvre sur le PPF et que si cela s'avère nécessaire, nous dégagions nos CTF des missions PPF (pour leur substituer d'autres ressources) et que ceux-ci se concentrent exclusivement sur les missions de développement et de soutien aux clubs.

Ces points seront évoqués lors du Conseil des Président.e.s de clubs.

c) *Perspectives*

En fonction des décisions fédérales sur la reprise éventuelle des compétitions, et même sans attendre celles-ci, les Commissions Compétitions mèneront un travail de coordination des clubs dans une offre cohérente de tournois 5x5 afin que chaque club organisateur et chaque club participant puisse trouver la meilleure offre.

Un accompagnement sera éventuellement envisagé pour les clubs qui rentreront dans cette démarche coordonnée d'offre de tournois.

4. Pôle Jeunesse et Vivre Ensemble

a) Camp d'été AMBERT

A ce jour 73 enfants sont inscrits, ce qui à ce jour compte tenu du contexte est un chiffre plutôt encourageant. Anthony MALFERIOL a pris contact comme demandé par le Président avec le club de ROYAT ORCINES pour le projet de Camp d'Eté sur la 1^{ère} quinzaine de juillet.

b) Challenge Benjamin.e.s et épreuves individuelles toutes catégories

Les informations concernant les épreuves individuelles toutes catégories ont été diffusées dans la lettre d'informations.

La finale régionale du challenge Benjamins est reportée sur la dernière quinzaine du mois de mai.

Eric THIVOLET est chargé de proposer au Bureau Directeur des lieux pour l'organisation des finales départementales de ces épreuves individuelles (y compris Challenge Benjamin.e.s). Le Bureau préconise de trouver un site permettant un déroulement en extérieur de l'ensemble des épreuves

c) Fête du Mini Basket

La Fête du Minibasket reste programmée le week-end de pentecôte, dans les conditions habituelles. Elles seront bien évidemment adaptées en fonction du protocole sanitaire en vigueur à la date de l'évènement.

Carine REGENT et Graziella JACQUELIN sont chargées du suivi de cet évènement et de proposer des solutions alternatives.

5. Questions diverses

Dominique BESSON informe que les paniers baby basket ne seraient plus autorisés à la Maison des Sports de Clermont-Ferrand. Si tel devait être le cas, elle s'inquiète pour la pratique en direction des U7 sur l'ensemble des gymnases clermontois et donc dans les clubs concernés.

Gérald NIVELON se renseigne auprès de la Mairie de Clermont-Ferrand.



*NIVELON Gérald
Président du Comité*



*CIPIÈRE Julien
Secrétaire Général*